

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Ministère de l'agriculture,  
et de l'alimentation

**Arrêté du 04 mai 2020**

**portant nomination à la Commission nationale technique du Conseil supérieur d'orientation  
et de coordination de l'économie agricole et alimentaire**

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre I du titre I du livre VI et ses articles L.611-1 et D.611-1, D.611-4 et D.611-5 ;

Vu l'arrêté du 18 avril 2019 portant nomination à la Commission nationale technique du Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire,

**Arrête :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Sur proposition de l'organisme qu'il représente, est nommé membre de la Commission nationale technique du Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire :

- Monsieur Tammouz Eñaut HELOU, représentant l'Union de la Coopération forestière française (UCFF), en remplacement de Monsieur Julien BLUTEAU.

Son mandat prendra fin en même temps que celui des autres membres de la Commission nationale technique du Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire nommés par l'arrêté du 18 avril 2019 susvisé.


**Article 2**

Cet arrêté fera l'objet d'une publication au Bulletin Officiel du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Fait le **04 MAI 2020**

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation

Pour le Ministre et par délégation,  
La sous-directrice Compétitivité

  
Mylène TESTUT-NEVES